

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 24 MARS 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Maité POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maité POTIN.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

❧❧❧

7 - SECURISATION DES ECOLES – APPEL A PROJETS FIPD

Monsieur Clément SERVAT expose que, dans le cadre du dispositif de lutte contre le terrorisme, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Intérieur ont fixé par une instruction commune les priorités d'emploi du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) pour des opérations de sécurisation des écoles.

C'est dans ce contexte que la Commune d'Oloron Sainte-Marie propose de :

- Renforcer la sécurité aux abords des écoles publiques oloronaises.
- Renforcer la sécurité des accès aux écoles.
- Permettre une meilleure identification et compréhension des dangers face aux risques terroristes des personnels encadrants des écoles.

Ces objectifs répondent à des besoins en termes de prévention du risque terroriste sur l'ensemble du territoire national et font écho aux préconisations du plan Vigipirate Rentrée 2016.

La Commune d'Oloron Sainte-Marie choisit de mettre en place pour les sept écoles publiques :

- des systèmes d'alarmes intrusion (distincts des alarmes incendies) ;
- un éclairage permettant une meilleure visibilité au niveau de l'entrée des écoles.

De manière plus spécifique, trois écoles rencontrent des problématiques d'agencement et ont besoin que soit installé un système de visiophone notamment afin de vérifier l'entrée des individus.

En outre, une école est particulièrement vulnérable au risque d'intrusion. Aussi, un muret d'une hauteur actuelle de 80 cm sera rehaussé à 2 mètres ainsi que son portail.

Le plan prévisionnel de financement peut s'établir comme suit :

Partie prenante	Taux de participation (%)	Montant (HT)
ETAT (FIPD)	50	10 190,00 €
Commune d'Oloron Sainte-Marie	50	10 190,00 €
Total	100	20 380,00 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier,
- **VALIDE** le dépôt d'une demande d'aide financière par Monsieur le Maire auprès des services de l'Etat,
- **PRECISE** que la Commune préfinance la T.V.A.

Ainsi délibéré à Oloron-Ste-Marie, le dit jour 24 mars 2017.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 29/03/2017



Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,

Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 30/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/03/2017